



casier judiciaire bulletin 2

Par **sandygod**, le **21/01/2010** à **23:24**

Bonjour à tous

j'ai été condamné par le tribunal de pontoise le 12 fév 2009 pour le motif
" conduite en état alcoolique (0,43 dans l'air expiré) commis en décembre 2008 donc - six
points et 135€ amende + 3 mois suspension de PC.

j'ai fait une demande d'effacement sur le B2 de mon casier le 2 septembre 2009 , et en
novembre j'ai été convoqué par la commissariat de ma commune à montigny.

Je voulais savoir dans combien de temps je vais être convoquer
à l'audience au tribunal.

Merci d'avance